

ARTICLE 1 - Société Organisatrice

La société Brico Dépôt, SASU au capital de 240 000 000 € immatriculée au RCS d'Evry sous le n° 451 647 903 et dont le siège social est situé 30-32 rue de la Tourelle, 91310 Longpont sur Orge, organise les 13 et 14 mars 2015 un jeu gratuit et sans obligation d'achat appelé « LE WEEK END DES CHANCEUX DU BRICOLAGE » dans les points de vente de l'enseigne.

ARTICLE 2 – Annonce du jeu

Le jeu est notamment annoncé sur les supports suivants : site internet Brico Dépôt, bulletins de participation disponibles dans le point de vente, publicités diffusées dans les points de vente Brico Dépôt (urne, flyers, règlements, akyluxs, affiches, kakemonos, totems et ballons), encarts presse, catalogues, radios et e-pub.

ARTICLE 3 - Conditions relatives aux participants

La participation au jeu est ouverte à toute personne majeure résidant en France métropolitaine (Corse comprise), Suisse ou Belgique, à l'exclusion du personnel de la Société Organisatrice, et toute personne impliquée directement ou indirectement dans la mise en œuvre du jeu ainsi que leur conjoint, les membres de leur famille (ascendants et descendants directs ou autres parents vivant ou non sous leur toit) et limitée à une participation unique par foyer et/ou société sur l'ensemble des magasins.

La Société Organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions d'éligibilité. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant d'en justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de sa dotation.

La participation au jeu implique l'entière acceptation du présent règlement. A ce titre, le non-respect de l'une ou l'autre de ses dispositions entraînera l'annulation de la participation au jeu.

ARTICLE 4 - Modalités et conditions de participation

Pour concourir, le participant doit se rendre dans le point de vente Brico Dépôt de son choix pour y retirer un bulletin de participation qu'il devra compléter avant de l'insérer dans l'urne prévue à cet effet le 13 ou 14 mars 2015 pendant les heures d'ouverture des magasins. Il peut aussi utiliser le formulaire publié dans la presse ou le catalogue ou le télécharger sur le site de la Société Organisatrice.

Seul le bulletin de participation édité par la Société Organisatrice est admis, à l'exclusion de tout autre formulaire ou photocopie.

Le participant doit compléter tous les champs du formulaire pour que son inscription soit validée.

Pour pouvoir remporter le Citan Fourgon MERCEDES-BENZ 109 CDI long blanc arctique mis en jeu, le participant devra obligatoirement avoir indiqué sur son bulletin le numéro de sa carte Brico Dépôt.

Les bulletins présentant une anomalie (incomplet, illisible, raturé, déchiré, surchargé) ne seront pas pris en considération. Il en sera de même en cas de participation multiple.





ARTICLE 5 - Dotations mises en jeu

Les 5 165 dotations mises en jeu représentent une valeur totale de 362 247 euros TTC.

Dotations des tirages au sort de niveau 1 :

Réparties équitablement entre les 115 dépôts.

- 115 prêts de véhicule MERCEDES-BENZ d'une durée de deux jours, pour un forfait maximum de 200 kms, d'une valeur globale de 10 542€. Prêts mis en œuvre par des loueurs sur présentation du bon reçu par le gagnant.
- 115 meubles de salle de bains larg. 90 cm, blanc, modèle UNY, d'une valeur unitaire de 203€ à retirer en dépôt
- 115 meubles de salle de bains larg. 120 cm, blanc, modèle UNY, d'une valeur unitaire de 262€ à retirer en dépôt
- 115 meubles de salle de bains larg. 120 cm, gris, modèle UNY, d'une valeur unitaire de 262€ à retirer en dépôt
- 345 miroirs, larg.80 cm, modèle Storia, d'une valeur unitaire de 85€ à retirer en dépôt
- 115 lots de 4 pots de peinture multi-supports 2,5L, marque AVI, d'une valeur unitaire de 159,60€ à
 retirer en dépôt
- 115 ordinateurs tablettes Switch 10, marque ACER, d'une valeur unitaire de 299€
- 115 mallettes d'outillage à main 119 pièces, marque MAGNUSSON, d'une valeur unitaire de 99€ à retirer en dépôt
- 230 lots MAGNUSSON de 8 tournevis, d'une valeur unitaire de 10,90€
- 115 douchettes modèle Raindance E150 Air 3 jets, marque HANSGROHE, d'une valeur unitaire de 99€ à retirer en dépôt
- 115 entrées 1 journée au Parc FUTUROSCOPE, d'une valeur unitaire de 42€
- 1150 coupons de 30€ de réduction chez SPEEDY valables à partir de 150 € d'achat sur toutes les prestations (hors pneus, vitrages et ventes à emporter). Offre réservée aux particuliers sur présentation du code reçu par le gagnant, valable uniquement dans les centres participants jusqu'au 31 décembre 2015, cumulable avec les opérations en cours, non cumulable avec un autre coupon de réduction sur la même facture. Un seul coupon par facture. Remise faite par escompte de caisse.
- 230 besaces modèle Oxford Messenger Navy Blue 15 6", PORT DESIGN, d'une valeur unitaire de 39,99€
- 115 sacoches modèle Kobe Top Loading 13 3", PORT DESIGN, d'une valeur unitaire de 39,99€
- 115 enrouleurs de bricolage 40 m, marque Michelin, d'une valeur unitaire de 55€ à retirer en dépôt
- 345 mini stations météo AVIDSEN, d'une valeur unitaire de 9,90 € à retirer en dépôt
- 115 caméras wifi intérieures fixes AVIDSEN, d'une valeur unitaire de 79 € à retirer en dépôt

Dotations du tirage au sort de niveau 2 :

- 1 Citan Fourgon MERCEDES-BENZ 109 CDI long blanc arctique (lot réservé au participant détenteur d'une carte BRICO DEPOT, majeur et résidant en France métropolitaine, Suisse ou Belgique), d'une valeur unitaire de 19 253€ (prix constructeur conseillé et transport inclus), hors frais d'immatriculation et hors frais de mise à la route.
- 1 séjour Club LOOKEA pour 2 personnes à Djerba en Tunisie (vols A/R au départ de Paris, transferts, 7 nuits en all inclusive hors assurances, taxes aéroportuaires (84€/personne)) hors périodes scolaires et pour un départ avant le 31/10/15, d'une valeur unitaire de 1658€
- 3 poêles à bois 10 kW OVE, marque INVICTA, d'une valeur unitaire de 1489€ à retirer en dépôt





- 2 fours à pyrolyse, marque INDESIT, d'une valeur unitaire de 299€
- 2 lave-vaisselles intégrables, marque INDESIT, d'une valeur unitaire de 279€
- 5 plaques de cuisson vitrocéramiques, marque CANDY, d'une valeur unitaire de 219€
- 1 perceuse sans fil 18V lithium, marque BOSCH, d'une valeur unitaire de 239,99€
- 1 outil multifonction 190 W, marque BOSCH, d'une valeur unitaire de 99,99€
- 5 tournevis 3,6V lithium, marque BOSCH, d'une valeur unitaire de 49,99€
- 1 outil multifonction 200 W, margue SKIL, d'une valeur unitaire de 59.50 €
- 5 tournevis SKIL, marque lithium, d'une valeur unitaire de 29,99€
- 1 perceuse à percussion 18V lithium, marque SKIL, d'une valeur unitaire de 159,99€
- 10 machines à café combiné filtre et expresso pompe, marque DELONGHI, d'une valeur unitaire de 130€ à retirer en dépôt
- 10 bons d'achat SPEEDY de 150€ pour une révision offerte, valable pour un forfait d'entretien intégral (hors révision constructeur, contient: vidange de l'huile moteur (Huile Elf Powertech), remplacement du joint de bouchon de vidange, remplacement des filtres à huile et à air, remplacement du filtre à gazole (moteur Diesel) ou remplacement des bougies d'allumage (moteur essence), jusqu'à 135 points de contrôle sur votre véhicule). Offre réservée aux particuliers sur présentation du code reçu par le gagnant, valable dans les centres participants jusqu'au 31 décembre 2015, cumulable avec les opérations en cours, non cumulable avec un autre bon d'achat sur la même facture. Aucun remboursement possible.
- 50 silhouettes RICA LEWIS homme : un tee-shirt + un jean, d'une valeur unitaire de 50€
- 15 aménagements de placard, modèle ADAPT, d'une valeur unitaire de 99€
- 125 kits d'aménagement de placard extensibles, modèle SONOMA, d'une valeur unitaire de 64,90€ à retirer en dépôt
- 28 doubles colonnes, modèle SONOMA, d'une valeur unitaire de 99€ à retirer en dépôt
- 86 doubles colonnes, modèle LARIX, d'une valeur unitaire de 89€ à retirer en dépôt
- 25 doubles colonnes chêne, modèle ASPEN, d'une valeur unitaire de 129€ à retirer en dépôt
- 500 lots de 80 bornes automatiques, ONELEC, d'une valeur unitaire de 16€ à retirer en dépôt
- 500 lots de 2 détecteurs de fumée autonome, ONELEC, d'une valeur unitaire de 39,80€ à retirer en dépôt
- 100 lots de 2 spots LED XANLITE modèle GU10 équivalent 50W, d'une valeur unitaire de 18,99€ à retirer en dépôt
- 3 adoucisseurs d'eau 18 L MERKURE, d'une valeur unitaire de 459€ à retirer en dépôt
- 5 mallettes d'outillage à main 119 pièces, marque MAGNUSSON, d'une valeur unitaire de 99€ à retirer en dépôt

Les dotations ne pourront être attribuées sous une autre forme que celle prévue par le présent règlement. Il ne sera notamment attribué aucune contre-valeur en espèces, en échange des dotations gagnées. De même, les dotations attribuées ne pourront faire l'objet de demandes de compensation, en particulier sur des sommes dues à la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice se réserve le droit de remplacer l'une ou l'autre des dotations par une dotation de même valeur et de caractéristiques proches si les circonstances l'exigent.

ARTICLE 6 - Désignation des gagnants

Les gagnants des dotations seront désignés le 16 avril 2015 par tirage au sort à partir de 9h30 sous le contrôle de l'étude SELARL LSL LE HONSEC - SIMHON - LE ROY, huissiers de Justice à Rambouillet (78).

Tirages au sort de niveau 1 : un tirage au sort sera réalisé pour chacun des 115 points de vente participants, parmi les bulletins figurant dans leur urne.





Tirage au sort de niveau 2 : un tirage au sort national sera ensuite réalisé parmi l'ensemble des bulletins restants dans l'ensemble des urnes. Pour pouvoir remporter le Citan Fourgon MERCEDES-BENZ 109 CDI long blanc arctique mis en jeu, le participant devra obligatoirement avoir indiqué sur son bulletin le numéro de sa carte Brico Dépôt.

ARTICLE 7 - Information des gagnants - Délivrance des dotations

Les participants désignés gagnants seront informés de leur gain, dans les 4 à 6 semaines suivant le tirage au sort, par la Société Organisatrice.

Les dotations seront soit envoyées aux frais de la Société Organisatrice dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la date du tirage au sort à l'adresse mentionnée sur le bulletin de participation, soit à retirer directement en magasin en fonction du type de dotation.

Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice ou son prestataire serait dans l'impossibilité de délivrer une dotation (adresse erronée, retour de(s) dotation(s) par la Poste avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée », fausse déclaration, etc.), elle sera considérée comme abandonnée et ne sera pas remise en jeu.

ARTICLE 8 - Responsabilités

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence ou de cas fortuit indépendant de sa volonté.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, vols, avaries des courriers, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux.

La Société Organisatrice ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des dotations par les bénéficiaires ou leurs invités dès lors que les gagnants en auront pris possession.

De même, la Société Organisatrice, ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des dotations dès lors que les gagnants en auront pris possession.

ARTICLE 9 - Données personnelles

Les données personnelles recueillies dans le cadre du présent jeu sont destinées, de même que celles qui seront recueillies ou produites ultérieurement, au service Commercial et Marketing de la société Brico Dépôt. Elles seront utilisées pour les besoins de gestion de ce jeu et pourront également être utilisées à des fins de prospection commerciale, sauf si le participant au jeu indique dans son bulletin de participation ou par courrier son opposition à cette utilisation. Elles pourront être communiquées en tant que de besoin, à ses prestataires et partenaires spécialement habilités, dans la limite des tâches qui leur sont confiées.

Les participants disposent d'un droit d'accès aux données personnelles les concernant, ainsi que celui de faire rectifier ou supprimer les données inexactes ou obsolètes ou encore s'opposer à ce que les données fassent l'objet d'un traitement, ou soient utilisées à des fins de prospection commerciale. L'ensemble de ces droits peuvent être exercés sur simple demande adressée par écrit à l'adresse suivante :

BRICO DEPOT - Service marketing - 30/32 rue de la Tourelle - 91310 Longpont sur Orge





ARTICLE 10 - Exploitation promotionnelle des résultats

Les gagnants autorisent la Société Organisatrice à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne leur confère un droit à rémunération, autre que l'attribution de leur dotation.

Cette autorisation est concédée pour une durée de 12 mois à compter de la désignation des gagnants.

ARTICLE 11 - Dépôt du règlement - Disponibilité

Le règlement du jeu est déposé en l'Etude SELARL LSL LE HONSEC - SIMHON - LE ROY, huissiers de Justice à Rambouillet (78).

Le règlement du jeu est également disponible sur le site de la société organisatrice et en point de vente pendant la durée du jeu et peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait sur papier libre à l'adresse ci-dessous jusqu'au 30/04/2015 :

LE WEEK END DES CHANCEUX / OPERATION 17954 CEDEX 2549 99254 PARIS CONCOURS

Les éventuels avenants au règlement du jeu, qui en seront considérés comme des annexes, seront également déposés en l'Etude SELARL LSL LE HONSEC - SIMHON - LE ROY, huissiers de Justice à Rambouillet (78).

Toute contestation ou réclamation relative au jeu, à son déroulement, aux dotations attribuées, et/ou au présent règlement et ses éventuels avenants devra être adressée par écrit, jusqu'au 31/07/2015, à l'adresse du Brico Dépôt dans lequel le participant aura déposé son bulletin.

